

## EN BREF

● **Canopée écocompare les chantiers**

Les Canalisateurs de France lance Canopée, un outil en ligne pour comparer le bilan environnemental des chantiers de canalisations lors d'un appel d'offres. Conçu par Bio Intelligence Service, il ne remplace pas un bilan carbone ou une analyse de cycle de vie, excluant le recyclage des matériaux en fin de vie. Il est accessible gratuitement pour les adhérents, mais les maîtres d'ouvrage peuvent aussi l'utiliser sur demande. [www.canalisateurs.com](http://www.canalisateurs.com)

● **Collecte des sols PVC en hausse**

En 2012, 740 tonnes de sols PVC hors d'usage ont été collectées en France. La filière, lancée en 2004 avec 50 tonnes récupérées, compte désormais une vingtaine de points de reprise des chutes de pose et de dépose. Et elle a enfin un nom de baptême : PVC Next. [www.sfec-services.org](http://www.sfec-services.org)

● **Fonds chaleur, sixième appel**

L'Ademe lance son sixième appel à projets consacré à la production de chaleur à partir de biomasse dans l'industrie, l'agriculture et le tertiaire (BCIAT). Les projets, à déposer avant le 31 janvier 2014, devront satisfaire à une production minimale de 1 000 tep par an. L'Agence prévoit une mise en service des installations le 1<sup>er</sup> septembre 2016 au plus tard. Elle lance

également un deuxième appel à manifestation d'intérêt consacré aux navires du futur. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

● **Biodiversité partagée**

Orée met en ligne la plateforme de l'Initiative française pour les entreprises et la biodiversité prévue par la Convention sur la diversité biologique (CDB) à Nagoya. Les entreprises sont invitées à y partager leurs expertises et bonnes pratiques en matière d'intégration du vivant dans les stratégies économiques. L'association sort parallèlement un guide sur le sujet. Tout comme Entreprises pour l'environnement (EPE) qui publie ce mois-ci une brochure « Mesurer et piloter la biodiversité ». [www.entreprises-biodiversite.fr](http://www.entreprises-biodiversite.fr)

● **Vers un tiers-payant énergie**

Poitou-Charentes a voté la création d'une agence régionale pour les travaux d'économies d'énergie. Cette société d'économie mixte proposera une offre globale : ingénierie pour les bailleurs et petites communes et dispositif de « tiers-payant énergie » restant à définir précisément. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan « isolation de 10 000 maisons » lancé par la Région en 2004, alors que seulement un dixième ont été isolées. [www.poitou-charentes.fr](http://www.poitou-charentes.fr)

## INCINÉRATION

## Un nouveau venu veut bousculer le marché



Une coentreprise entre sociétés d'économie mixte, donc gouvernée par des collectivités locales, pour bousculer le marché de l'incinération. C'est le pari de Semardel et de MVV. Toutes deux sont spécialisées dans le traitement des déchets. Semardel, implantée dans l'Essonne, exploite déjà un incinérateur à Vert-le-Grand (235 000 t/an), et un autre à Mournex, dans les Pyrénées-Atlantiques (11 000 t/an). MVV est son homologue, en plus grand : l'actionnaire principal du troisième acteur allemand en tonnage de déchets incinérés est la ville de Mannheim. Il exploite déjà sept unités (1,4 million de tonnes), et bientôt neuf (1,7 million de tonnes) avec des projets en cours de finalisation en Europe de l'Est et en Grande-Bretagne. Leur objectif ? « Créer une alternative à Sita et Veolia, qui détiennent 80 % du marché de l'incinération. Il est important de diminuer les coûts d'exploitation pour les collectivités tout

**Le nouvel acteur de l'incinération** associe la Semardel, qui gère l'écosite de Vert-le-Grand (ci-dessus), et MVV.

*en anticipant les technologies et la réglementation. À cet égard, la logique des délégations de service public est profondément conservatrice. Rien n'a bougé depuis l'après-guerre »,* explique Marc Rajade, directeur général de Semardel. « Nous apportons notre expérience en exploitation, qui optimise l'outil industriel, notre bonne gestion et notre solidité financière », promet Michaël Class, directeur commercial de MVV, qui a investi pas moins de 600 millions d'euros cette dernière décennie dans ses usines. La France compte 127 incinérateurs, et chaque année, une dizaine de contrats sont renouvelés. En Allemagne, MVV a fait baisser les coûts d'exploitation de 30 à 40 %. AC

1 [www.semardel.fr](http://www.semardel.fr)

L'actualité de l'environnement en continu sur [environnement-magazine.fr](http://environnement-magazine.fr)